

## *Paiement des redevances eau*

Par chèque ou numéraire auprès de la Trésorerie de Lodève

Par carte bancaire sur le site [www.tipi.budget.gouv.fr](http://www.tipi.budget.gouv.fr)

**Par prélèvement automatique à échéance : Merci de nous adresser un RIB pour sa mise en place en 2018 (remplir le SEPA ci-joint)**

## *En cas de difficultés de paiement*

Vous pouvez établir un échéancier en collaboration avec nos Services et ceux de la Trésorerie ou vous adresser au CIAS

## *En cas de réclamation*

Vous pouvez prendre contact avec nos services par tout moyen mis à votre disposition. Si la réponse ne vous satisfait pas, vous pouvez adresser une réclamation écrite à la Médiation de l'Eau, dont l'adresse figure sur le règlement de services en vigueur et sur notre site Web.



## *Agissez contre les fuites.... !!!*

1 robinet qui goutte = environ 35m<sup>3</sup>/an

1 filet d'eau = environ 130 à 600m<sup>3</sup>/an

1 chasse d'eau qui fuit = 45 à 220m<sup>3</sup>/an

## *Une eau de qualité*

Chaque année, plus de 100 analyses sont réalisées et montrent une bonne qualité de l'eau distribuée. L'Agence Régionale de Santé (ARS) est chargée de faire respecter les normes qui évoluent et deviennent de plus en plus contraignantes.

Le calcaire

Les eaux dites « calcaires » sont riches en calcium et en magnésium, indispensables pour la santé. Sur notre territoire :

Payrol- Lauroux, Fozières, Pujols, Lodève, Le Puech, Olmet, Celles, Le Bosc

TH (F°) 17 = légèrement calcaire

Fontanille (Le Bosc) TH (F°) 31,7 = calcaire

Soumont TH (F°) 31,1 = calcaire

Thérondel TH (F°) 46,6 = très calcaire

*N'oubliez pas de débroussailler  
Autour de votre compteur  
Pour en faciliter l'accès  
par nos services !*

*En hiver,  
pensez à protéger  
votre compteur  
avec du polystyrène  
(non de la laine de verre  
Ou des chiffons)*

## *Retrouvez nous*

21 rue de la République. 34700. LODEVE  
du lundi au vendredi

9h-12h, 14h à 17h (16h le vendredi)

04 67 88 79 26 - 7j/7j - 24h/24h en cas de fuite

Email : [contact@eau-lodevois.fr](mailto:contact@eau-lodevois.fr)

Ou sur notre site français-anglais

[www.eau-lodevois.fr](http://www.eau-lodevois.fr)



## *Nouveautés*

*A partir de 2017, le SIEL va procéder au remplacement systématique des compteurs d'eau potable afin de rendre le mode de relève plus fiable et plus efficace.*

*Ceci permettra de recevoir des alertes en cas de fuites ou dysfonctionnements et de prévenir l'abonné plus rapidement. Ce nouveau fonctionnement ne donnera lieu à aucune ligne de paiement supplémentaire sur votre facture.*

*Les agents du SIEL seront ainsi plus disponibles pour intervenir sur les réseaux, passant moins de temps à relever les index des compteurs.*

**MERCI DE NOUS TRANSMETTRE VOS  
COORDONNEES TELEPHONIQUE  
EN CAS DE FUITE CELA NOUS PERMETTRA  
DE VOUS INFORMER TRES RAPIDEMENT**

## *Votre redevance eau potable en 2017*

Terme fixe : 60,10 € H.T. par an

M<sup>3</sup> eau potable : 1,29 € H.T.

## *Et les taxes*

T.V.A. : 5,50 %

Agence de l'Eau :

Taxe prélèvement 0,12€/m<sup>3</sup>

Taxe pollution 0,29€/m<sup>3</sup>